

MGR GEORGES COURCHESNE (1880-1950)
4^E ÉVÊQUE DE RIMOUSKI (1928-1950)
1^{ER} ARCHEVÊQUE (1946-1950)

Résumé

Mgr Georges Courchesne est déjà une personnalité bien connue quand il arrive à Rimouski en 1928. Né à Pierreville le 13 septembre 1880, il fait de brillantes études au Petit et au Grand Séminaire de Nicolet, à Rome et à Fribourg (Suisse). Il mène une belle carrière de professeur au Séminaire de Nicolet et à l'École normale de Nicolet dont il est principal. De 1920 à 1927, il enseigne la pédagogie à la jeune École normale supérieure de l'Université Laval. Respecté comme pédagogue, il est aussi très mêlé au milieu nationaliste de Montréal où Lionel Groulx fait sa marque. Il participe à la vie diocésaine de Nicolet comme chanoine, chancelier et notaire. Élu quatrième évêque de Rimouski le 1^{er} février 1928, il est ordonné évêque dans la cathédrale de Rimouski le 24 mai. Même évêque, il continue à enseigner à l'École normale des Ursulines jusqu'en 1948. En 1946, le diocèse de Rimouski est élevé au rang d'archidiocèse métropolitain et Mgr Courchesne, premier archevêque, a comme suffragants les diocèses de Gaspé et du Golfe Saint-Laurent et le vicariat apostolique du Labrador. Déjà de santé fragile, Mgr Courchesne est fortement ébranlé par les incendies de Rimouski et de Cabano en mai 1950 et il décède le 14 novembre suivant. Il est inhumé dans le cimetière de Rimouski.

Mgr Georges Courchesne (1928-1950)

Mgr Courchesne est une personnalité complexe où se côtoient un humaniste de haute voltige très à l'aise avec les grands de ce monde et un évêque ami du « petit peuple » qui défend bec et ongles la vie rurale et ses valeurs. Dans un contexte difficile – la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – il crée dans son diocèse une nouvelle dynamique autour de deux axes principaux : l'éducation et l'économie sociale.

L'éducation

Cet éducateur chevronné se propose d'abord et avant tout d'assurer par l'instruction les progrès religieux et socio-économiques de ses diocésains. Il le fait en appuyant les œuvres anciennes et en faisant appel à des ressources nouvelles. Le meilleur exemple est son Séminaire qu'il consolide en contribuant personnellement à diminuer sa dette, en relogeant le Grand Séminaire dans un nouvel édifice plus grand et en permettant de rattacher à l'institution diocésaine des œuvres d'éducation nouvelles : l'École des arts et métiers (1936), l'École de marine (1944), l'École de commerce (1945). C'est désormais le Séminaire de Rimouski et ses écoles.

C'est cependant aux filles qu'est offert le plus grand nombre de nouvelles institutions :

- Quatre écoles normales de filles
- Quatre écoles ménagères régionales
- Une école d'infirmières

Elles viennent appuyer l'amélioration des services offerts par les communautés déjà établies. En plus de la panoplie de cours offerts à Rimouski, les garçons peuvent compter sur une École moyenne d'agriculture et artisanale ouverte à Sully en 1929 et deux centres d'initiation artisanale (Cabano, Matane), avec en plus l'arrivée de deux communautés enseignantes : les Clercs de Saint-Viateur (1930) et les Frères de l'Instruction chrétienne (1943).

Ce réseau d'institutions anciennes et nouvelles participe à un vaste plan d'éducation visant à assurer l'instruction religieuse et profane de tous les diocésains. Pour le réaliser, Mgr Courchesne compte beaucoup sur les mouvements d'Action catholique générale d'abord, puis spécialisée et enfin diocésaine.

De 1928 à 1935, l'Action catholique générale est prépondérante ; elle est un appel aux laïcs à partager le travail d'apostolat du clergé. Le « catholique d'action » œuvre « depuis le cercle de sa famille jusqu'à la périphérie de sa vie en société ». Plusieurs organismes l'encadrent dans sa démarche. Mgr Courchesne appuie avec passion l'Union catholique des cultivateurs (UCC) pour, dans son diocèse rural, venir en aide à la classe agricole sur le plan professionnel et contribuer à son développement intellectuel et religieux. Son pendant féminin est l'Union catholique des fermières (UCF). D'autre part, la Ligue catholique féminine (LCF) regroupe les dames et jeunes filles pour qu'elles jouent leur rôle dans la Cité et l'Église. Enfin, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) soutient l'engagement des jeunes. Ces trois organismes, appelés œuvres auxiliaires d'Action catholique, sont appuyés par des organisations essentiellement religieuses comme les Ligues du Sacré-Cœur, la Confrérie des dames de Sainte-Anne, etc. Un comité paroissial stimule tout le travail de l'Action catholique sur le plan local.

En 1936, sans abolir les organismes en place, Mgr Courchesne lance dans l'enthousiasme l'Action catholique spécialisée qui mobilise leurs membres dans leur milieu de vie et anime des cercles selon la méthode Voir-Juger-Agir. Naissent alors : la Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF), la Jeunesse étudiante catholique (JÉC) et la Jeunesse étudiante catholique féminine (JÉCF), la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF). Grâce au travail enthousiaste des aumôniers diocésains comme les abbés Eugène Brière, Édouard Lepage et surtout François Rioux qui est le maître d'œuvre, l'Action catholique connaît un essor jamais égalé et forme des laïcs éclairés qui joueront un grand rôle dans leur milieu. Mais la coexistence entre les mouvements traditionnels d'Action catholique et les mouvements spécialisés cause des problèmes sérieux qui, liés à l'influence jugée pernicieuse par Mgr Courchesne des aumôniers nationaux, pousse l'évêque à revenir à une Action catholique totalement diocésaine.

Une lettre circulaire adressée au clergé le 15 août 1942 impose une réforme complète de l'Action catholique. Axée sur la paroisse avec le comité paroissial d'Action catholique et la famille réunie en cercle d'étude, elle s'appuie sur un instrument de travail, Le Centre Saint-Germain, qui diffuse chaque mois des documents à étudier. Le curé de paroisse doit en faire une première présentation en chaire lors d'une homélie dominicale, un comité paroissial veille à la transmission de la doctrine et suggère des moyens d'action, chaque famille doit se réunir pour prier et échanger sur le contenu des documents. Une fois par mois, une assemblée rassemble les cercles familiaux compris dans un arrondissement scolaire pour réviser les études faites dans les réunions plus modestes. Une journée paroissiale d'Action

catholique couronne toutes ces activités. Désormais, jusqu'à la fin de l'épiscopat de Mgr Courchesne, la nouvelle formule d'Action catholique tiendra davantage de l'enseignement que de l'action.

Plusieurs initiatives viennent appuyer ou compléter le travail de l'Action catholique. Mgr Courchesne en a soutenu particulièrement deux. D'abord, l'œuvre des retraites fermées pour « donner une aide efficace dans ce qui constitue le travail préliminaire à l'action catholique ». La maison des Oblats à Mont-Joli accueille certaines années plus de 4 500 retraitants. Les dames et jeunes filles sont invitées par des communautés religieuses à Rimouski, Matane, Lac-au-Saumon et Trois-Pistoles. En second lieu, se déploient les congrès eucharistiques régionaux qui, inaugurés à Notre-Dame-du-Lac en 1933, devaient culminer à Rimouski en 1950 ; la mort de Mgr Courchesne a fait reporter l'événement à 1955.

L'économie sociale

Pour Mgr Courchesne, l'Église a la garde à la fois de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; l'évêque a le devoir de veiller au bien-être matériel de ses diocésains tout autant que de leur vie religieuse : en d'autres termes, il lui faut aider les gens à résoudre leurs problèmes économiques ET à garder leurs vertus de croyants. Dans cette ligne, lui-même a été, a-t-on dit, un évêque social et il tient ce titre d'abord par ses écrits sur les questions économiques et sociales, mais plus encore par son action dans son milieu. On ne peut en donner que quelques exemples. Mais il faut retenir que le fer de lance de toutes ces activités est l'Union catholique des cultivateurs qui répand la doctrine dans ses cercles d'étude et forme des leaders de grande envergure.

La colonisation

Pour affronter les affres de la crise économique des années 1930, Mgr Courchesne compte avant tout sur la colonisation : à ses yeux, il fallait occuper à un labeur champêtre les bras libérés par la situation économique et canaliser vers de nouvelles explorations agro-forestières le surplus de main-d'œuvre dont regorgeaient les paroisses les plus anciennes. C'est dans ce but qu'il prend la tête du mouvement de lutte contre les compagnies forestières pour récupérer des terres et des forêts au bénéfice de la population régionale.

Dès 1929 se tient à Rimouski un congrès de colonisation qui met en branle une série de plans d'établissement rural où l'État joue un rôle majeur. L'évêque lui-même relance le travail de la Société diocésaine de colonisation et demande de mettre en place un comité de colonisation dans chaque paroisse. Plus concrètement, il fournit un prêtre résident aux 25 colonies qui s'ouvrent depuis son arrivée.

La coopération

Un autre outil du développement économique est le mouvement coopératif dont Mgr Courchesne se fait le propagandiste. C'est encore une fois l'Union catholique des cultivateurs qui est à l'avant-garde. Ses cercles d'étude le fait connaître grâce aux cours de Gérard Filion dans La terre de chez nous, l'organe officiel de l'UCC. Dans cette foulée, plusieurs entreprises coopératives naissent

dans le diocèse, particulièrement les Caisses populaires fortement appuyées par Mgr Courchesne et destinées autant à promouvoir l'économie qu'à favoriser la tempérance et la prévoyance, les magasins coopératifs, les mutuelles-vie, etc. Toutes doivent être confessionnelles et le demeurer malgré les changements sociaux.

Le syndicalisme ouvrier

Une première catégorie d'ouvriers retient l'intérêt de Mgr Courchesne, les bûcherons nombreux dans le diocèse. C'est encore une fois à l'Union catholique des cultivateurs qu'est confiée la tâche de les encadrer et de défendre leurs droits, c'est la section spéciale des bûcherons. Aux yeux de l'évêque, elle les laisse « plus près de l'influence des cultivateurs que de celle des grandes villes industrielles ». Elle pourrait paver la voie à une organisation rurale ouvrière. Mais la réalité rattrape l'évêque qui doit s'adapter à une nouvelle situation des ouvriers des villes et gros villages. À l'occasion d'une grève des employés de la Compagnie Price à Rimouski en septembre 1941, les ouvriers décident de s'organiser en syndicat. Mgr Courchesne les appuie et désigne l'abbé Théodule Desrosiers comme aumônier ; dans sa lettre de nomination, il en profite pour tracer les grandes lignes de sa pensée sociale qui l'éloigne des syndicats dits internationaux. Le syndicalisme sera lui aussi confessionnel.

Collaborateurs et collaboratrices

À la fin de l'épiscopat de Mgr Courchesne, l'Église de Rimouski est devenue sûre d'elle. Son chef, par son leadership et son enseignement lui a donné des assises solides spirituelles et temporelles. C'est en partie grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices. Un clergé en augmentation et relativement jeune lui permet d'offrir des services dans les vieilles paroisses devenues parfois des agglomérations importantes, dans les 25 nouvelles paroisses érigées canoniquement et dans les établissements de colonisation. En effet, de 1930 à 1950, le clergé passe de 187 à 272 membres et leur moyenne d'âge augmente de 45,5 à 48,3 ans.

Pour leur part, les communautés religieuses d'hommes passent de cinq à dix avec l'arrivée des Rédemptoristes, des Clercs de Saint-Viateur, des Spiritains, des Capucins et des Frères de l'Instruction chrétienne. Six communautés de femmes viennent appuyer les neuf déjà en place : les Servantes de Notre-Dame Reine du clergé, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, les Filles de la Sagesse, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, les Filles du Cœur de Marie et les Sœurs de l'Enfant-Jésus. Ces communautés se dévouent en éducation et dans les œuvres sociales et paroissiales. À ces collaborateurs et collaboratrices, il faudrait ajouter les nombreux membres de l'Action catholique importants dans leur milieu.

Conclusion

« Grand apôtre de la pensée catholique et française, homme de lettres distingué, éminent spécialiste de l'enseignement supérieur, ce grand Prélat a rempli une carrière extrêmement brillante et féconde pour la gloire de l'Église et celle du Canada français ». (Conseil de l'Université Laval)